

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1824

Artikel: Genève : deux projets urbains sous influence : opposition au raccordement Praille - Eaux-Vivies, projet Praille-Acacias-Vernets : les beaux quartiers se rebiffent

Autor: Marco, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ont droit, attestation de revenu à l'appui. Qui s'en offusque? Quoi qu'il en soit, la faisabilité doit être étudiée, jusque dans ses détails, pour passer de l'idée au projet.

Réunir les données

En ce domaine essentiel, celui du coût de la santé, l'observateur du système suisse ne peut être que frappé par l'insuffisance des données et des recherches statistiques. Par exemple en ce qui concerne les franchises. Comment se

répartissent-elles? Dégagent-elles par catégories un bénéfice? ou une perte? Quelles prestations sont absorbées par les franchises (pharmaceutiques, médicales, hospitalières)?

La proposition Unger ne dépassera l'inscription au carnet de bal que si un modèle est étudié, que si une maquette est présentée. A partir d'un échantillonnage représentatif de la population, il doit être possible de déterminer comment elle se répartit, entre

les caisses, et quels seraient les effets concrets des franchises différenciées.

Si Vaud et Genève s'intéressent à l'idée, s'ils y voient une piste, il faut qu'ils mobilisent leurs ressources statistiques et dégagent les moyens nécessaires, humains et financiers. Les cantons se révèlent des partenaires incontournables. S'ils font une proposition, telle la franchise proportionnelle au revenu, qu'ils commencent par lui donner corps.

Genève: deux projets urbains sous influence

Opposition au raccordement Praille – Eaux-Vives, projet Praille-Acacias-Vernets: les beaux quartiers se rebiffent

Daniel Marco (13 mai 2009)

Le projet de raccordement ferroviaire entre la gare de Cornavin et celles des Eaux-Vives et d'Annemasse via La Praille, Carouge et Champel est depuis peu placé sous un nouvel éclairage. Le Tribunal fédéral a confirmé l'invalidation par le Grand Conseil de l'initiative des opposants qui proposait un autre tracé, évitant Champel, pour réunir les réseaux des chemins de fer français et suisses. Ne reste donc plus en lice que le tracé dit officiel dessiné au début du XXe siècle.

Les adversaires du projet ne vont sans doute pas désarmer. Ils lanceront un référendum contre la loi sur les crédits cantonaux supplémentaires de réajustement de 107 millions de francs. Une dépense dont ils sont pour une part responsables avec leurs

oppositions, recours, initiative pour un autre parcours etc.

Ces contestataires sont les héritiers de tous ceux qui, à droite et au centre de l'espace politique, se sont opposés au développement urbain de Genève depuis le début de l'industrialisation de l'Europe et de la Suisse. Ce sont ces milieux qui, au XIXe et XXe siècles, ont systématiquement entravé les démarches du capitalisme industriel dans la cité de Calvin. Ils ont imposé une gare ferroviaire en ligne et hors-les-murs; ils ont soldé rapidement les activités industrielles genevoises à la faveur de la récession des années 70; ils ont favorisé une politique de promotion économique centrée sur les activités financières dites souvent et abusivement haut-gamme...et ont toujours

considéré avec arrogance l'immédiat arrière-pays dans l'Ain et la Haute-Savoie, peuplé selon ces milieux de cul-terreux ignares et catholiques.

Ces milieux sont issus de ce que Louis Aragon appelle dans l'un de ses romans les plus célèbres *Les beaux quartiers*. Aragon prête à l'un de ces personnages cette phrase: «*Il s'agit de savoir comment on gouverne. Depuis toujours il n'y a que deux méthodes: la force et la ruse*».

La tâche sera cette fois sans doute un peu plus ardue. Les beaux quartiers devront avancer d'autres arguments que celui des coûts, jeter le masque et se prononcer clairement contre le train en ville.

Cette même stratégie est visible

à propos du projet d'urbanisation des terrains industriels de La Praille-Acacias-Vernets. Un projet toujours aussi flou tant sur le contenu que sur le contenant et sur lequel nous reviendrons. Les représentants des beaux quartiers, aidés par un aréopage de journalistes, de juristes et d'architectes, veulent

soustraire au développement urbain ordinaire les territoires de la rive gauche du lac où ils résident en majorité. Ils proposent donc d'augmenter massivement le nombre de logements prévus à La Praille-Acacias-Vernets et de déplacer rapidement les entreprises et les 22'000 emplois actuels de ce périmètre à Colovrex, sur la

rive droite dans l'axe de l'aéroport de Cointrin. Ils espèrent ainsi notamment retarder voire faire capoter le projet de construction de 1'300 logements au lieu-dit les communaux d'Ambilly sur la commune de Thônex, l'un de leurs fiefs.